



Délai pour reglement indemnisation

Par **Damien B**, le **03/02/2010** à **10:45**

Bonjour,

suite a une agression, j'ai eu droit a 750e de dommages et intèrets. L'affaire est réglé, il n'y à pas eu d'appel. Mon avocat m'à fait savoir que je recevrais donc cette somme. La commission d'indemnisation s'est réuni le 11 Janvier et je n'ai toujours pas de nouvelles. Pour ce que je possède comme information, mon agresseur n'est pas solvable. Est ce que cela pourrait poser un problème ?. Et combien de temps vais je mettre a recevoir ce réglément ?. En vous remerciant,

Cordialement.